

# La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 135 - DECEMBRE 2025  
ISSN 1168.7908 - Le numéro 5 € - Abonnement 15 € - Imprimerie spéciale ASCOT  
- Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : quatrième trimestre 2025

## Hommage à Yves ANGLARET

L'ASCOT est triste.

Notre ami Yves Anglaret – ancien président de l'ASCOT et historiquement son membre le plus actif (pendant une vingtaine d'années, principalement de 1996 à 2015), grâce à qui furent obtenus des résultats fondamentaux pour le site des Côtes – nous a malheureusement quittés fin août.

L'ASCOT renouvelle ses sincères condoléances à son épouse Jeannette et à son fils Stéphane, ainsi qu'à tous leurs proches.

Dans l'hommage qui suit, nous évoquons par le texte les principales actions auxquelles Yves a pris part pour l'ASCOT et dont il a souvent été l'élément moteur, actions pour la plupart couronnées de succès.

Nous montrons également par des photos – qui n'illustrent pas le texte – l'investissement d'Yves dans les manifestations publiques et actions de terrain de l'ASCOT, avec un échantillon certes représentatif, mais cependant loin d'être complet.

Enfin, la petite sélection d'articles de presse (La Montagne) entend donner un aperçu du regard extérieur aux combats et réalisations auxquels Yves a pris part pour l'ASCOT.

Un des articles de presse reproduits ne concerne d'ailleurs pas l'action d'Yves à l'ASCOT, mais ses recherches historiques sur l'ancien train du Puy de Dôme, qui firent ensuite l'objet d'une publication et à laquelle nous consacrons quelques lignes.

Pour les quelques éléments biographiques d'Yves qui figurent en début d'hommage, nous remercions bien sincèrement et amicalement son fils Stéphane.



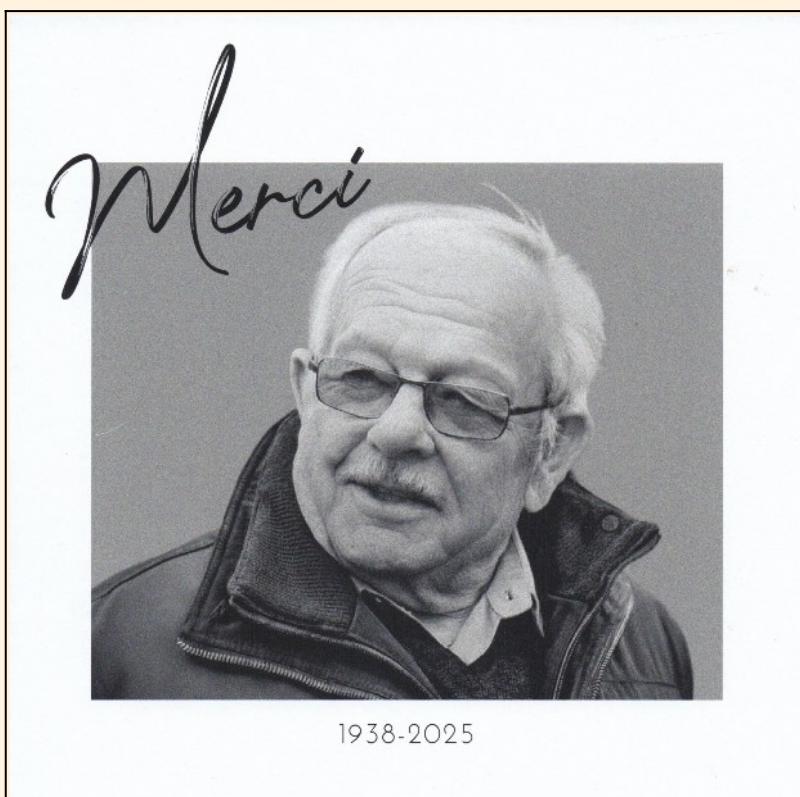
Association pour la Sauvegarde  
des Côtes de Clermont-  
Chanturgue

119 rue Abbé Prévost  
63100 Clermont-Ferrand

courriels :  
[ascot@cotes-de-clermont.fr](mailto:ascot@cotes-de-clermont.fr)  
[ascot@gergovie.fr](mailto:ascot@gergovie.fr)

Sites internet :  
[www.cotes-de-clermont.fr](http://www.cotes-de-clermont.fr)  
[www.gergovie.fr](http://www.gergovie.fr)

Facebook :  
[www.facebook.com/ASCOT63](https://www.facebook.com/ASCOT63)



## SOMMAIRE

### Hommage à Yves Anglaret

pages 1 à 16

Adhésion/abonnement  
page 16

# Hommage à Yves ANGLARET (1938-2025)

par Philippe GRAS (textes) / Photographies de Laurent RODDIER (ASCOT)

Yves Anglaret, notre ami, notre ancien président, nous a quittés fin août.

Tous ceux qui ont connu Yves dans le cadre de l'ASCOT savent ce que notre association lui doit. Nous l'évoquons ci-dessous, tant par le texte que par l'image ou les articles de presse.

## Yves avant l'ASCOT

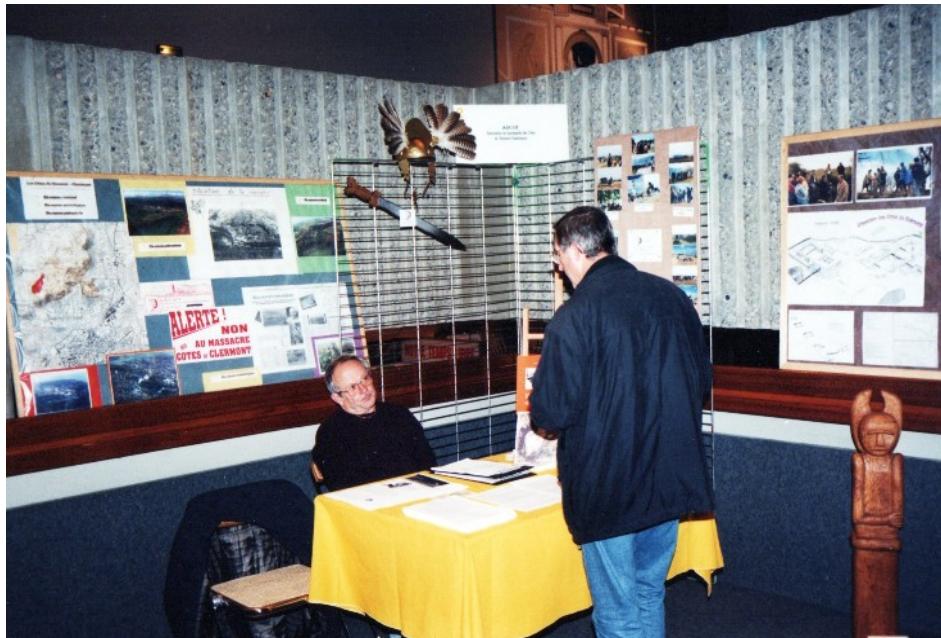
Yves était originaire de la vieille ville de Montferrand dans laquelle il passa toute son enfance, non loin des usines Michelin et de la colline de Chanturgue qui marqueront son existence.

Après une formation d'électricien, il entre dans la manufacture de pneumatiques clermontoise en tant qu'ouvrier à l'atelier électrique et gravit les échelons, devenant notamment chef d'atelier, puis responsable sûreté-sécurité à la SMTG (Société Michelin de Transformation des Gravanches). Dans sa jeunesse, il pratique le rugby et la lutte à l'ASM. Durant son service militaire, comme tous ceux ou presque de sa génération, il est envoyé en Algérie où il est décoré pour bravoure, ayant courageusement porté secours, sous les balles, à son supérieur blessé.

Bien que très ancré dans le sol clermontois, Yves était passionné par la mer. Il pratiqua ainsi la plongée sous-marine en Bretagne, en Corse et à la Réunion. Dans les années 70, avec un ami, il découvrit notamment l'épave d'un galion au large de Quiberon et de l'île de Houat, l'explorant pendant plusieurs années : il montrait déjà un intérêt certain pour les vestiges du passé avant sa rencontre avec Paul Eychart et l'Association pour la sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue (ASCOT).

## Yves et l'ASCOT

En 1995, son installation Boulevard Panoramique, sur le versant sud du plateau des Côtes de Clermont, le sensibilisa aux problèmes engendrés par l'exploitation de la carrière de basalte de Durtol/Nohanent. Il adhéra donc à l'ASCOT et en fut rapidement son membre le plus actif, devenant son secrétaire, puis son président de 2002 à 2014. Combattant ou diplomate selon les circonstances, il mit toutes ses qualités – volonté, ténacité, courage – au service de l'association et de l'intérêt général. Il demeure à ce jour le plus grand défenseur du site des Côtes après l'archéologue Paul Eychart qui devint son ami.



Une des premières apparitions publiques d'Yves en tant que représentant de l'ASCOT (forum des associations clermontoises, novembre 1996)

## La lutte contre la carrière

Dans la lutte contre la carrière, au final gagnée par l'ASCOT, Yves mena les batailles juridiques grâce à une parfaite connaissance du cadastre et des biens fonciers des Côtes. C'est ainsi que les divers succès entrepris contre l'exploitant (la SBC Chambon) – transfert de la centrale d'enrobé, arrêt des tirs de mine, réduction de la circulation des camions de transport Avenue du Limousin, acquisition de parcelles destinées à freiner l'avancée de la carrière, exclusion des parcelles sans droit de fortage du périmètre d'exploitation – permirent d'atténuer les nuisances de la carrière et de freiner son avancée, puis de faire cesser son activité (en janvier 2004). Si tous les membres actifs de l'ASCOT furent alors impliqués dans le combat contre la carrière, raison principale de création de l'association, Yves en fut incontestablement la cheville ouvrière à partir de 1997. L'ASCOT étant adhérente à la FDEN 63 (depuis devenue FNE 63), il représenta en outre cette dernière à la commission des carrières, ce qui lui permit d'obtenir de nombreuses informations « en direct » et d'y porter la voix de l'ASCOT en faveur de l'arrêt de la carrière des Côtes.



Autour de Danielle Auroi, alors adjointe au maire de Clermont-Ferrand (chargée des associations et de l'environnement), la belle équipe des dirigeants de l'ASCOT, compétents et complémentaires : Paul Eychart (conseiller scientifique, archéologie), Vincent Quintin (président, cofondateur de l'ASCOT), Yves (secrétaire) et Bernard Clémenton (vice-président, histoire/Culture)

Assemblée générale de l'ASCOT, 20 février 1997



Manifestation de l'ASCOT sur un lieu symbolique, lors de l'enquête publique pour la prolongation de l'exploitation de la carrière : le personnage assis sur le 1<sup>er</sup> étage du monument et soutenant la banderole de l'ASCOT n'est autre qu'Yves ! (17 avril 1997)

Après l'arrêt de la carrière, vint le temps d'une première étape dans **la valorisation du plateau des Côtes**.

### ***Le réseau d'itinéraires du site des Côtes***

Yves s'impliqua ainsi dès 2004 dans la mise en place du réseau de sentiers sur le site, projet financé par Clermont Communauté (aujourd'hui Clermont Auvergne Métropole) et piloté par Chamina. En tant que président de l'ASCOT, il fut en effet consulté sur divers plans et variantes du réseau d'itinéraires et proposa, après une étude avec d'autres membres du conseil d'administration de l'association, des points de connexion à établir entre les chemins, des points d'entrée à partir de la zone urbaine et des noms pouvant identifier les carrefours d'itinéraires. Ce réseau de promenade, ouvert en 2006, fut inauguré l'année suivante en sa présence.



Yves et Jeannette Anglaret lors de l'inauguration de l'exposition de l'ASCOT au Centre municipal Pierre Laporte (Centre Jaude) à Clermont-Ferrand (23 décembre 1997)



Un amour de chien !  
(Journées du Patrimoine,  
20 septembre 1998)

### ***Le chemin Valentin Vigneron***

Au sein de ce réseau d'itinéraires, fut notamment inclus un sentier partant de la rue Valentin Vigneron (située sur le versant sud des Côtes juste au-dessus du Boulevard Panoramique et de la maison d'Yves) et permettant de déboucher sur le plateau. La réhabilitation de ce chemin dans sa première partie, effectuée en 2002 et 2003 grâce aux bras de l'ASCOT et ceux de l'association Jeunesse et Reconstruction, et sa prolongation dans sa seconde et dernière partie, fut réalisée à l'initiative et sous l'impulsion d'Yves.



Sur le char "gaulois" d'André Boudra, cascadeur et voltigeur équestre, on remarque Catherine Corbeau et Jeannette Anglaret, ce qui amuse visiblement son époux Yves, à droite de la photo avec un haut-parleur (Fête des Côtes, 5 juillet 1998)



Pierre Perol, Yves et Jeannette passent un bon moment à la Fête du Livre de Blanzat  
(4 ou 5 décembre 1999)



A l'initiative d'Yves, l'ASCOT nettoie le "chemin de César" au-dessus de Sabourin, un chemin creux montant tout droit ou presque sur le flanc de Chanturgue, et qui correspondait, selon Paul Eychart, au fossé de liaison entre les deux camps romains  
(25 juin 2000)

*De gauche à droite : Daniel Lorin, Yves, Philippe Gras, Raymond Pérrot, Christiane Jalicon (cachée), Pierre Abbadie, Paul Eychart (caché) et Roger Bléaut*



L'ASCOT au forum des associations clermontoises : Jacques G'schwind, Pierre Perol, Jeannette et Yves, Jean-Louis Amblard et un mannequin gaulois de David Méjean  
(7 octobre 2000)

### ***La stèle en hommage à Paul Eychart***

Promoteur et principal acteur de la mise en valeur des Côtes dans les années 2000, il eut ensuite l'idée de faire ériger une stèle en hommage à Paul Eychart sur le lieu de sa principale fouille, celle du *fanum* et du sanctuaire gallo-romain du plateau des Côtes. C'est ainsi qu'en juin 2006, soit un an seulement après son décès, fut inaugurée une remarquable stèle en pierre de Volvic, comportant notamment un bas-relief représentant un Gaulois face à un Romain et le plan en élévation des vestiges du sanctuaire sur lave émaillée (d'après une eau-forte et un relevé de Paul Eychart). Cette stèle fut sculptée par Yves Connier, Madeleine Jaffeux réalisant la lave émaillée.

### ***La table paysagère***

L'année suivante, ce fut une superbe table paysagère qui fut inaugurée, cette table dominant la Limagne et le puy de Chanturgue. Si l'idée de départ de cet aménagement – réalisé par les mêmes artisans et comportant deux laves émaillées (l'une indiquant les divers points du paysage et l'autre le plan du camp romain de Chanturgue selon Paul Eychart) – ne provenait cette fois pas d'Yves, c'est cependant son énergie et sa détermination qui permirent sa concrétisation.

Si ces deux réalisations – ainsi que les suivantes (menées à bien par d'autres membres de l'association), à savoir la restauration du *fanum* (projet lancé sous sa présidence), et la récente (re)construction de la cabane (vieil objectif d'Yves) – purent toutefois se concrétiser, c'est bien grâce à sa politique volontariste en matière d'acquisition foncière, consistant à faire acheter à l'ASCOT des parcelles utiles à la mise en valeur du plateau des Côtes.

### ***La sauvegarde du sanctuaire gallo-romain de Trémonteix***

En 2010 et 2011, les fouilles préventives de Trémonteix, réalisées par l'Inrap, permettent de mettre au jour des vestiges exceptionnels, dont un remarquable sanctuaire des eaux gallo-romain.

La partie dégagée du sanctuaire étant promise à destruction, puisque figurant sur une zone à construire, la sauvegarde de ses vestiges passe donc par leur protection au titre des Monuments historiques et une petite modification du plan d'urbanisme.

Si, dans un premier temps, la Commission régionale du patrimoine et des sites, comportant des représentants de l'État, se prononce pour le classement, c'est cependant sans compter sur la forte opposition de la municipalité de Clermont-Ferrand et de l'aménageur Logidôme (dont le président est l'adjoint à l'urbanisme de la Ville...).

L'arrêté du préfet se fait donc attendre et l'ASCOT est ainsi obligée de monter au créneau pour défendre le dossier du sanctuaire. La mobilisation de l'ASCOT et particulièrement les interventions d'Yves dans les médias régionaux – notamment sur France 3 Auvergne et La Montagne – sont alors décisives (selon l'archéologue responsable de l'opération), le sanctuaire antique étant finalement inscrit au titre des Monuments historiques le 6 novembre 2012.



Sous le fameux mur à contreforts, qui fit la Une du magazine « L'illustration » en 1933, visite commentée d'Yves lors des Journées du Patrimoine (17 septembre 2006)



Yves Anglaret soutient le panneau du « prunellier épineux » (à gauche, Maurice Jaffeuix) lors d'un exposé de Jean Berthier sur la flore des Côtes (AG de l'ASCOT, 20 mars 2009)

## ***Le combat pour l'accès à Chanturgue***

Mentionnons enfin le combat juridique de l'ASCOT pour l'accès à la partie sommitale de Chanturgue, dont il fut l'élément moteur et pour lequel il assura l'essentiel du travail jusqu'en 2008. Des personnes ayant acquis illégalement des parcelles et barré des chemins empruntés par le public, certaines appartenant d'ailleurs à l'État ou à la Ville de Clermont-Ferrand, d'autres étant louées par l'ASCOT ou mises à disposition de notre association, le TGI rendit plusieurs jugements favorables à l'ASCOT et aux autres requérants. Malheureusement, ces jugements – consistant à rouvrir au public les différents chemins d'accès, remettre en état les terrains, faire disparaître les clôtures, enlever les panneaux d'interdiction et payer des indemnités sur les parcelles acquises illégalement – ne furent que très partiellement suivis d'effet, ce qui incita l'ASCOT à changer son fusil d'épaule en demandant la création de chemins ouverts au public à partir de 2008 (chemins non réalisés à ce jour).



Michel Aguay, Yves et Jean-Claude Gras discutent avec un visiteur  
(forum des associations clermontoises, 24 ou 25 septembre 2011)



À l'occasion de la Fête des Conseils de la Vie Locale (CVL) clermontois, visite du plateau des Côtes par l'ASCOT. Avec environ 120 visiteurs, ces derniers étaient répartis en plusieurs groupes, chacun guidé par un membre du conseil d'administration de l'ASCOT. On voit ici le groupe d'Yves, sur le site du *fanum* (non encore restauré), avec la stèle en hommage à Paul Eychart (27 juin 2012)

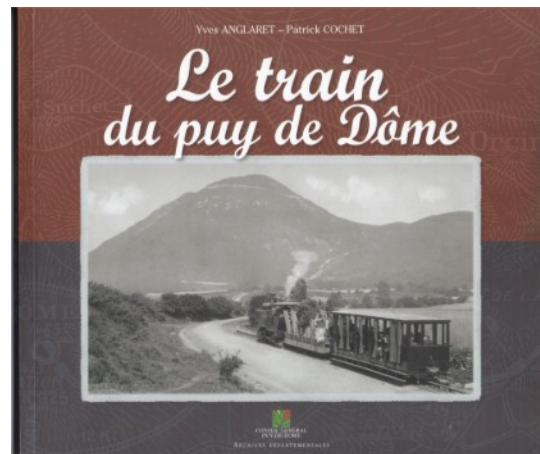
## Yves et le train du puy de Dôme

Marcel Anglaret, le père d'Yves, avait exercé, parmi plusieurs autres métiers, celui de traminot, étant un temps conducteur du premier tramway clermontois qui avait alors récupéré les voitures du train du puy de Dôme après la fin de son exploitation. Il possédait également un jardin aux Gravanches sur lequel la moitié d'un wagon de cet ancien train du Puy de Dôme servait de tonne ! De quoi suscitait l'intérêt du jeune Yves pour le lointain prédecesseur du Panoramique des Dômes qui ne se contentait pas de gravir le géant de la chaîne des Puys, mais partait de la place Lamartine à Clermont.

Pour retracer l'histoire du train du Puy de Dôme, qui circula de 1907 à 1925, Yves réunit au fil des ans de nombreuse informations et une abondante documentation, en effectuant notamment des recherches aux archives départementales, mais aussi en chinant dans des brocantes et des foires aux cartes postales, et surtout en contactant les descendants de ses concepteurs, constructeurs et exploitants.

Il fit donc véritablement œuvre d'historien sur ce sujet important de l'histoire locale et contemporaine des transports, ce qui, après plusieurs conférences sur la question, déboucha naturellement sur une publication à l'occasion des 100 ans de la mise en service du train, éditée en 2007 par le Département (Conseil général du Puy-de-Dôme) sous le titre « *Le train du puy de Dôme* » ; ouvrage cosigné par Yves Anglaret et Patrick Cochet, documentaliste aux Archives départementales. Ce livre précédait et annonçait en quelque sorte le Panoramique des Dômes, inauguré en 2012.

L'ouvrage fut réédité l'année suivante, malheureusement sans le joli poème d'Yves que nous reproduisons ci-dessous :



J'ai voulu faire connaître ton histoire pour ce centenaire.

Petit train du passé qui n'a eu qu'une gloire éphémère

Brève existence ! Le récit de ce trop court destin,

S'est nourri d'une voiture, tonne perdue au fond du jardin.

De ce train d'autrefois, j'ai connu les jolies baladeuses,

Passées du train au tram, modifiées et heureuses,

Espérant retarder l'échéance d'une mort programmée.

L'un et l'autre de destinée commune on vous a oubliés.

Pauvres locos toutes noires, au front elles sont allées

Pour revenir sans gloire mais en robe coloriée,

Avant de finir au bagne d'une carrière sans badaud

Où tout s'est achevé sous le feu des chalumeaux.

Toi le géant des Dômes, témoin et imposant seigneur

Qu'as-tu laissé aux Clermontois, touristes et promeneurs,

En souvenir de cette histoire, Alluard qui en a eu l'idée,

Ou ceux qui la réalisèrent, père et fils Claret ?

Tu dois reprendre le privilège que t'a ravi l'auto :

Fleur de lave est arrivée, dans son habit si beau,

Le train doit suivre le tram comme au siècle passé.

Qu'en l'an 2007, pour ce centenaire, tu puisses ressusciter.

## Épilogue

Cet hommage est évidemment loin d'être exhaustif sur les actions d'Yves à l'ASCOT. Celles et ceux qui aimeraient en savoir un peu plus, que ce soit sur les détails des actions évoquées dans cet hommage ou sur d'autres sujets, peuvent se reporter à *La Chronique de l'Oppidum* N° 116 « *Histoire de l'ASCOT 1990-2020 : 30 ans d'actions pour le site des Côtes* » pp.10-30 (<http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N%20116.pdf>), mais aussi aux Chroniques des années 2000, dont il fut le principal contributeur (jusqu'en 2008).

Yves Anglaret reste en effet à ce jour le plus grand défenseur du site des Côtes après Paul Eychart et le membre le plus actif de l'ASCOT : les résultats obtenus par notre association sous sa codirection en tant que secrétaire, puis sous sa présidence, parlent en effet d'eux-mêmes ! Bien sûr, il ne les a pas atteints seul, mais, peu après son entrée à l'ASCOT, il a incontestablement été la cheville ouvrière sur le dossier de la carrière et l'élément moteur sur celui des accès à Chanturgue. Après l'arrêt de la carrière, Yves s'impliqua pleinement dans la valorisation des Côtes, avec la participation de notre association à l'établissement du réseau d'itinéraires du site des Côtes et la réhabilitation du chemin Valentin Vigneron, mais sans sa prévoyance consistant à acquérir des parcelles stratégiques pour sa mise en valeur, ses projets de la table paysagère et de la stèle en hommage à Paul Eychart n'auraient pu voir le jour, comme plus tard ceux de la remise en état du *fanum* et de la (re)construction de la cabane en pierre sèche. La réalisation du parcours archéologique de Trémonteix lui doit aussi quelque chose, puisque c'est Yves qui m'incita fortement à participer au concours de projets du premier budget participatif clermontois, alors que je n'y croyais pas du tout !

Plus récemment, possédant un terrain dans le périmètre de la carrière, Yves s'était associé à titre personnel au recours contentieux de l'ASCOT au Tribunal Administratif (TA), visant à faire annuler l'arrêté préfectoral accordant le permis de construire à la centrale photovoltaïque. Le jugement du TA du 5 juin 2025 annulant l'arrêté lui aurait sans nul doute procurer un grand plaisir, s'il avait été encore en mesure de l'apprécier, lui qui avait tant lutté pour l'arrêt de la carrière et sa réhabilitation par l'exploitant.

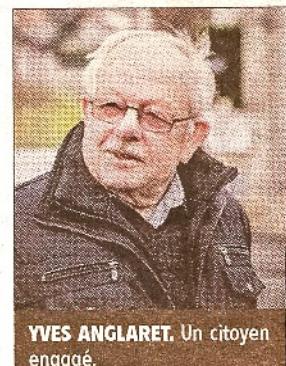
L'ASCOT se souviendra d'un homme simple, passionné, fidèle à ses valeurs et à ses engagements, n'hésitant pas à pousser des « coups de gueule » quand il le fallait, mais attentif aux autres.

Merci Yves.

Parmi les membres du CA ayant travaillé avec Yves et n'apparaissant pas sur les photos : Hélène Vaissaire, André Blanc, Pierre Coufleau, Yves Bauthier, Yves Joulia, Jean Deplagne, Georges Laroche, David Méjean, Laurent Roddier (forcément !)... J'en oublie (surtout avant 1999)...

## DISPARITION L'inlassable défenseur des côtes de Clermont s'en est allé

Ancien salarié de Michelin et président de l'Ascot pendant plus de dix ans, Yves Anglaret a consacré une grande partie de sa vie à la sauvegarde et à la valorisation du site des côtes de Clermont. Il est décédé à l'âge de 87 ans.



**YVES ANGLARET.** Un citoyen engagé.

l'activité s'arrêta en 2004.

À son initiative, plusieurs actions de valorisation viennent ensuite le jour : la stèle en hommage à Paul Eychart en 2006, une table paysagère l'année suivante, ou encore le réseau de promenades du site. Il contribua aussi à la protection du sanctuaire gallo-romain de Trémonteix. Historien passionné, Yves Anglaret consacra plusieurs années de recherches au « train du puy de Dôme », qui fera naître en 2007 un ouvrage de référence.

Homme simple et déterminé, il laisse le souvenir d'un citoyen engagé, fidèle à ses valeurs et à son territoire. ■

Hommage à Yves dans *La Montagne* du 19/09/2025, basé sur un texte de l'ASCOT.



Dernière AG d'Yves en tant que président et membre du CA de l'ASCOT : Christiane Jalicon fait son éloge (11 avril 2014)

**Toutes les coupures de presse reproduites pages 11 à 15 proviennent du quotidien La Montagne.**

**ASCOT**

*La Montagne 7/04/2001*

# Rendre Chanturgue au public

*Confrontée à deux « cancers » comme elle les qualifie, l'ASCOT persiste dans ses deux objectifs : l'arrêt (en 2003) de la carrière sur les Côtes de Clermont et la restitution au public de la colline de Chanturgue.*

**S**ALLE comble et nombreux élus, mercredi soir, à la Maison de Quartier de la Glacière. Aux côtés de Vincent Quintin, président, et d'Yves Anglaret, secrétaire, et face à une centaine de personnes (l'association compte un millier d'adhérents), avaient pris place Michèle André, vice-président du Conseil Général ; Yves Leycuras et Olivier Bianchi, adjoints, ainsi qu'Alain Laffont et René Mayot, conseillers municipaux. Au centre des débats : les deux « cancers » (sic) que sont la carrière des Côtes et la colline de Chanturgue interdite au public par la volonté d'un seul propriétaire.

L'un de ces deux « cancers » est d'ailleurs « en phase terminale » comme l'a précisé Yves Anglaret en faisant allusion à la carrière qui doit cesser toute activité en 2003. Autant dire que l'ASCOT a obtenu gain de cause et voit en l'occurrence son action éteinte, même si la plainte qu'elle a déposée contre le carrière suit son cours. L'association reconnaît toutefois que ledit exploitant de la carrière a fait de louables efforts de réhabilitation.

## TRIPLE OBJECTIF

Plus délicat s'avère le dossier de Chanturgue. Selon les responsables de l'association, un seul propriétaire monopoliserait 11,5 hectares à travers l'acquisition de 114 parcelles et aurait rendu inaccessible la colline aux piétons en clôturant les terrains et les sentiers. De nombreuses actions judiciaires, tant de la part de l'ASCOT que de la Ville et des Domaines, ont été intentées, dont une procédure de référé, en juin dernier, qui contraint le propriétaire à libérer les accès sous peine de



*Salle comble et nombreux élus, mercredi soir, à la Maison de Quartier de la Glacière pour la réunion de l'ASCOT.*

pénalités financières. Mais, « depuis juin, les choses avancent très lentement et on ne peut toujours pas accéder à la colline », déplore Vincent Quintin qui, cependant, ne désarme pas : « On est tenace. Nous accéderons un jour au plateau, le propriétaire paiera et nous rendrons tout l'espace au public ».

Un triple objectif qui ne sera atteint qu'avec l'étroite coopération des pouvoirs publics, dont Clermont-Communauté sur lequel l'ASCOT fonde de gros espoirs.

En parallèle à cette assemblée générale, l'association exposait les plans des fouilles des Côtes de Clermont, réalisés par Paul Eychart. Une exposition

particulièrement symbolique : « Depuis 1996, s'est insurgé Vincent Quintin, Paul Eychart ne peut plus faire visiter Chanturgue ». L'ASCOT a du reste l'intention d'organiser un colloque universitaire sur la problématique des découvertes d'Eychart. Ses responsables auraient reçu l'appui de tous les élus présents.

**COMBAT** ■ Le diaporama d'un passionné pour effacer l'oubli

## Yves Anglaret fait revivre le train du puy de Dôme

L'homme est bien connu des amateurs d'histoire de la région. Son combat acharné pour la reconnaissance des richesses qui recèlent les côtes de Clermont y est pour beaucoup. Aujourd'hui, Yves Anglaret, pimpant retraité prolifique et sourire malicieux, s'attache à faire revivre un autre vestige local : le train du puy de Dôme. Un monstre d'acier qui fonctionna dès avril 1907 pour achever sa (courte) vie en 1925, « victime du développement de l'automobile ».

### Dans un jardin des Gravanches...

Entre-temps, premier conflit mondial oblige, il avait dû stopper son activité en 1917 (60.000 voyageurs cette année-là), « les locomotives étant alors réquisitionnées pour le front dans l'Est de la France ». Avec l'aide de Patrick Cochet, documentaliste à la photothèque départementale, Yves Anglaret a minutieusement monté un diaporama d'environ une heure trente. Quarante-cinq minutes, parfois un peu plus tant la passion le dévore, qui ne sont rien au regard

du travail, du temps et de l'argent investis en amont pour récolter, dénicher et exploiter des documents vieux de près d'un siècle maintenant.

Cartes postales, croquis et même photos d'époque abondent ce travail de fourmi qui détaille l'aventure de cette ligne de quatorze kilomètres, de la place Lamartine, près de la rue Blatin, jusqu'au sommet du « grand-père des Auvergnats », comme on appelait alors celui qui allait devenir ensuite le géant des Dômes... Pourquoi cette passion soudaine pour un tortillard oublié qui, contrairement à une rumeur tenace, n'était pas à crémaillère ?

### Un monstre d'acier « victime du développement de l'automobile »

Yves Anglaret fait alors un bond dans son enfance, du



**RECLAME.** Yves Anglaret (à gauche) et Patrick Cochet, documentaliste à la photothèque départementale, devant une lithographie originale de Touzin vantant le parcours de ce train du puy de Dôme.

temps où son père avait un jardin aux Gravanches. « La tonne où reposait la vigne était faite avec la moitié d'un wagon de ce train du puy de Dôme. Je crois que tout part de là ! Et puis j'ai rencontré tellement de gens qui ne savaient pas qu'une ligne de chemin de fer avait existé là que cela a fini de me convaincre de populariser cette histoire, qui est aussi un

peu finallement la nôtre ». Des décennies plus tard, de rencontres en foires aux cartes postales, de surprises en confidences, Yves Anglaret est toujours à la recherche du moindre indice sur ce train (1). « J'en sais pas mal, mais pas tout, sourit-il. J'en apprends régulièrement sur ce train. J'ai d'ailleurs rencontré récemment la petite fille de l'ingénieur Dupuy, qui avait tenu le chantier. Elle avait des documents extraordinaires. Je les ai dupliqués pour enrichir le diaporama ».

Michelin avait déjà largement pris son envol, le train devait capituler pour de bon cette fois. Mais si l'histoire locale vous intéresse, allez écouter Yves Anglaret, il fourmille de petites anecdotes qui font la grande Histoire. ■

VALÉRY LEFORT

(1) Toute personne ayant des documents ou des informations sur le train du puy de Dôme peut contacter Yves Anglaret au 04.73.37.12.91.

### INFOS PLUS

**A voir et à écouter.** Yves Anglaret présentera trois fois son diaporama dans le cadre des Journées du Patrimoine :

vendredi 17 septembre, 20 h 30,

à la Maison de l'Eléphant en collaboration avec l'association

« Il était une fois Montferrand » ;

samedi 18 et dimanche 19, aux archives départementales,

75, rue de Neyrat à Clermont.

D'autres séances sont prévues le

19 octobre à 20 h 30 à l'école

Poul-Bert avec le comité de

quartier Clermont Sud ; puis le

19 janvier (20 h 30) à la

Fontaine-du-Bac.

**NATURE** ■ Clermont communauté inaugure hier, les 42 km de chemins de promenade du site des Côtes

## Balades en vue du côté des Côtes

À l'issue de deux phases de travaux, le site des Côtes, partagé entre Clermont-Ferrand, Blanzat, Cébazat, Durtol et Nohanent, offre dès à présent aux promeneurs et curieux quelque 42 kilomètres de sentiers balisés. Une occasion de (re)découvrir cet espace, partagé entre nature et patrimoine.

JULIEN BACHELLERIE

C

- ulminant fièrement à 624 m sur les hauts de Chanturgue, le site des Côtes est pourtant méconnu du public des communes environnantes, Clermont la première. Quelques rares promeneurs s'y rendaient cependant, simples esthètes ou fervents défenseurs du patrimoine archéologique. Parmi eux, Yves Anglaret, président de l'Association de sauvegarde Clermont-Chanturgue (ASCOT). Hier, à l'occasion de l'inauguration du réseau promenades et découvertes du site des Côtes par Clermont Communauté, il se félicitait de la réussite de cette mise en valeur : « Nous militions depuis longtemps pour que cet espace naturel exceptionnel soit mis en valeur. Voilà un bon pas franchi ».

Et de fait, après deux phases successives de travaux (2006 et 2007), le site des Cô-

tes offre désormais quelque 42 kilomètres de sentiers balisés invitant à la fois à la découverte du paysage, mais également à celle de ses richesses archéologiques.

Résultat, en 10 minutes, montré en main depuis le centre de Clermont-Ferrand, par exemple, on peut facilement rejoindre une « porte d'entrée » en empruntant les transports en commun. Neuf « portes » principales et cinq secondaires se répartissent sur les flancs du site et depuis les cinq communes.

« Les chemins existaient pour la plupart, souvent en mauvais état, et n'étaient pas balisés », explique Dominique Bambier, responsable des études à Chamina au moment des travaux, « de sorte, poursuit-il, qu'un gros chantier de débroussaillage et de réduction des ornières a été nécessaire ». La mise en place de la carte générale du site a également fait l'objet d'un travail patient, mais



**TABLE PANORAMIQUE.** L'agglomération clermontoise se dévoile en hauteur lors de l'inauguration. PH PIERRE COUBLE

fructueux. Les promeneurs sont invités à dessiner eux-mêmes leur itinéraire, grâce, notamment, à la présence de panneaux de situation et de direction. Des points jaunes peints permettent de navi-

guer sans encombre dans les chemins. Lors de l'inauguration, hier, le maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Communauté, Serge Godard, c'est félicité de ce nouvel espace « ludique, informatif et tou-

ristique ». Accompagné par des maires, des représentants d'associations et de Clermont Communauté, il a remercié l'ensemble des participants à ce projet, dont Chamina, les communes et l'ASCOT. Roger Gardes, président du Parc des

vols d'Auvergne, était également présent. ■

**Pratique.** Le plan du site des Côtes est disponible sur le site [www.clermontcommunute.net](http://www.clermontcommunute.net), dans les mairies des communes concernées, et offices de tourisme.

23/09/2007

## PUY-DE-DOME

**BALADE** ■ Une table d'orientation a été inaugurée hier à Chanturgue

# Une vue à 360° sur l'horizon



**INAUGURATION.** Hier matin, le président de l'Ascot, Yves Anglaret, a reçu un chèque symbolique de 2.500 € des mains de Patrick Houtart, président du Rotary chaîne des puys. L'autre moitié de la table d'orientation est financée par l'Ascot.

**Le projet dormait dans des cartons depuis dix ans. Grâce à l'Ascot, association de préservation des côtes de Clermont, une imposante table d'orientation en pierre de Volvic a été inaugurée hier sur les hauts de Chanturgue.**

**BÉATRICE GALIÉ**

L'ouvrage est important : une tonne et demi de pierre de Volvic. La nouvelle table d'orientation des côtes de Chanturgue a été inaugurée hier matin sur le site. Une plaque de lave émaillée englobe le panorama, du puy de Var au quartier des Cézeaux. Surplombant les quartiers nord de Clermont, la vue à 360° s'étend d'un côté sur les monts du Forez, de l'autre

sur la chaîne des puys. La table se dresse sur le site d'un ancien oppidum romain. Selon l'archéologue Paul Eycharat, il faisait face à un camp romain, dont les plans sont repris sur la table d'orientation. Et non loin de l'endroit où se serait déroulée la bataille de Gergovie, puisque les querelles d'experts continuent entre Chanturgue, au nord, et le plateau de Gergovie, au sud de Clermont.

Quoiqu'il en soit, c'est

bien l'unité qui a permis d'installer enfin la table, sculptée par Yves Connier et dessinée par Madeleine Jaffeu.

A l'origine, l'idée avait été lancée en 1996. Dans le cadre du programme européen Comenius, des élèves de Première du lycée Ambroise-Brugière avaient travaillé sur le projet d'une table paysagère, initialement prévue un peu plus loin, au col du Chevalard. Une fois les croquis réalisés, le Rotary chaîne des puys avait versé une subvention pour la concrétisation. Divers aléas ont fait que la table était restée à l'état de plan.

Il y a deux ans, l'affaire repart grâce à une rencontre entre Françoise Alibert, professeur d'art plastique du ly-

cée Brugière, avec Yves Anglaret, président de l'Association pour la sauvegarde des côtes de Clermont Chanturgue (Ascot). Celle-ci œuvre sans relâche pour la mise en valeur du site des côtes, grâce notamment à des sentiers de randonnée balisés avec l'aide la mairie de Clermont. La table d'orientation est financée par le Rotary et l'Ascot. Une subvention a également été demandée à la municipalité. ■

**Pratique.** Pour découvrir la table : à Durtol, monter à droite sur la route derrière le cimetière, jusqu'à la tour blanche de France Télécom. Contourner l'enceinte de l'émetteur par la gauche et suivre le fléchage de randonnée. Renseignements auprès de l'Ascot, au 04.73.37.12.91.

18/08/08  
LA M

## Clermont ➔ L'actu des quartiers

**CHANTURGUE** ■ Des décharges sauvages qui fleurissent même en été

# Les déchets ne se sèment pas !

Les décharges sauvages sont encore malheureusement courantes. Des particuliers peu scrupuleux se délestent d'ordures dans la nature, oubliant les impacts sur l'environnement...

Julie Ho Hoa

Il arrive trop fréquemment qu'au détour d'une ballade, l'on rencontre des amoncellements de déchets au beau milieu de la nature. Des décharges « sauvages » qui fleurissent au bord des chemins.

Les exemples sont malheureusement assez fréquents. Il n'y a qu'à se rendre sur les Hauts de Chanturgue pour croiser ces dépôts clandestins. « Il faut protéger ces endroits naturels, c'est une chance d'avoir une telle proximité avec la nature près de Clermont », confie Yves Anglaret, président de l'Association de sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue, « les décharges sauvages sont une véritable menace ».

Sur place, l'inventaire peu glorieux laisse songeur : emballages, restes de pique-nique, gravats, matériaux contenant de



**CHANTURGUE.** Une vieille armoire disloquée, jetée là par des personnes bien peu responsables. PHOTO PIERRE COUBLE

l'amiante, meubles entiers... Manifestement, le comportement de certains « citoyens » en matière de déchets n'est pas encore exemplaire.

La définition de décharge sauvage est claire : toute accumulation de déchets dans un endroit non prévu à cet effet est une décharge sauvage. Strictement interdites par les ar-

ticles R.632-1, R.635-8 et R.644-2 du Code pénal, elles sont passibles d'amendes de 150 à 750 €, de confiscations et de mise en demeure pour les personnes physiques ou morales responsables.

Se déplacer jusque dans des recoins isolés pour se débarrasser de ses détritus : une aberration lorsqu'il existe des déchette-

ries prévues à cet effet, réparties sur l'agglomération clermontoise. L'on peut y déposer ferrailles, gravats, plastiques, déchets verts, huiles de vidange, produits contenant des substances dangereuses, pneus et autres objets encombrants. Un service gratuit pour les particuliers !

Se débarrasser de ces déchets au hasard des chemins est un système expéditif qui a de lourdes conséquences sur l'environnement. Outre les nuisances visuelles et olfactives, les risques de pollution de l'eau et du sol sont réels et pernicieux. Lorsque l'on sait qu'une simple planche de bois peinte ne disparaît qu'au bout de 13 ans, et un plastique au bout de 450 ans, il est nécessaire de devenir plus responsable. ■

### ► Déchetteries de Clermont

**Communauté.** Au nord à Blanzat, route de Sayat ; au sud-est à Cournon et Lempdes, chemin d'exploitation, ancienne route de Lempdes ; au nord-est à Gerzat, route de Cébazat ; à l'est à Clermont-Ferrand, aux Gravanches, rue Jacques Mailhot ; au sud à Romagnat, rond-point Fernand Forest. Ouvertes uniformément du lundi au vendredi de 9 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 heures, les samedis et dimanches de 9 à 19 heures.

TRÉMONTEIX ■ Un arrêté de protection devait être pris en juillet dernier par le préfet

# Alors, on protège ou pas ?

**Quid de l'arrêté qui doit protéger une partie du périmètre (1.600 m<sup>2</sup>) de l'éco-quartier de Trémonteix ? L'ancien préfet devait le prendre, l'actuel, Eric Delzant, ne l'a pas encore fait. L'Ascot s'en émeut.**

Julien Dodon

**L**e sous-sol clermontois est riche de son passé. Pour certains, cet aspect-là de la ville revêt une importance particulière ; pour d'autres beaucoup moins. Il en est ainsi. Vous devinerez aisément dans quel camp se situe l'association pour la sauvegarde des côtes de Chanturgue, que préside Yves Anglaret.

**«Il est impensable que les temples ne fassent pas l'objet d'une protection»**

Association qui une nouvelle fois monte au créneau sur le dossier Trémonteix. La raison ? Toute simple : « En juillet dernier, le préfet devait prendre un arrêté pour rendre inconstructible une parcelle de 1.600 m<sup>2</sup> où certains vestiges exceptionnels ont été découverts explique Yves Anglaret. Il s'agit de struc-

**CHOUCRUTE !**

**redi 17, jeudi 18  
dredi 19 octobre**

\*Dans la limite des stocks disponibles.

**acheté = 1 Kg OFFERT**

**t acheté = 1 OFFERT**

**asbourg achetée  
OFFERTE**

**D'ALSACE**

73.31.24.84 - www.klein-alsace.com



**CLERMONT-FERRAND.** Deux temples gallo-romains qui datent vraisemblablement du III<sup>e</sup> siècle, mis au jour sur le site du futur éco-quartier, seront-ils réellement protégés ? PHOTO D'ARCHIVES FRANCIS CAMPAGNONI

tures exceptionnellement bien conservées d'un sanctuaire composé de deux temples gallo-romains qui datent vraisemblablement du III<sup>e</sup> siècle ». Oui, et alors ?

« Et alors ? ! Nous sommes en octobre, l'ancien préfet n'est plus là et je crois savoir que l'arrêté en question est sur le bureau de son successeur. En attente de signature. J'espère qu'il s'agit d'un préfet "normal" selon la formule utilisée par le président de la République lui-même. Nous pouvons - même si cela n'est pas satisfaisant - accepter qu'une partie des découvertes soit détruite (en l'occurrence les fouloirs à raisins qui sont rappelons-le quand même uniques en France) mais il est impensable que les temples ne fassent l'objet d'une protection dont ensuite découlerait un

classement national », poursuit Yves Anglaret. Attendre et voir donc. « Je ne comprends pas ce qu'il se passe... Pourquoi un changement de préfet influe-t-il sur une décision de cette nature ? Je ne veux pas croire que la décision actée il y a trois mois soit remise en cause, mais je ne comprends pas pourquoi les

choses n'avancent pas. C'est quand même une chance d'avoir un territoire riche comme le nôtre ». Du patrimoine en un mot. De l'histoire. Des fondations pour ne pas dire des fondements. « De toute façon, à Clermont, l'archéologie, on n'en fait peu de cas. C'est malheureux ».



**«Des vestiges, à Clermont il y en a partout. On ne peut quand même pas mettre un mouchoir sur la totalité. C'est notre histoire, notre richesse.»**

**YVES ANGLARET** Président de l'Association pour la sauvegarde des côtes de Chanturgue (Ascot).

Volcans

17/10/2012



**« La Chronique de l'Oppidum » N° 135 - Décembre 2025**

*Journal d'information trimestriel de l'ASCOT* – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras.

Anciens directeurs de publication : V. Quintin (1991-2002) – Y. Anglaret (2002-14) – Ph. Gras (2014-22) – J.-L. Amblard (2022-25).

*Textes et réalisation informatique de ce numéro* : Philippe Gras.

*Photographies* : Laurent Roddier (sauf page 1 : La Montagne / Héritiers Yves Anglaret).

**Adhésion à l'ASCOT**

✉ 119 rue Abbé Prévost - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

**Courriel** : .....

**Souhaite adhérer à l'ASCOT** : (*Merci de barrer ou d'entourer*) **Renouvellement** ou **Nouvel adhérent(e)**

Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. **Comprend l'abonnement à notre bulletin.**

Chèque bancaire à l'ordre de ASCOT ou virement (IBAN : FR76 1680 6007 0966 0735 7192 952 – BIC : AGRIFRPP868)

**Adhésion annuelle : 20 €**

**Membre bienfaiteur (40 € ou plus)**

ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue  
aux articles 200 et 238 bis du CGI

Souhaite simplement **s'abonner** à la « Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de **15 €**.